

AFFECTATION DES « MUTÉS » SUPPLÉMENTAIRES

AU TITRE DE LA SAISON 2023/2024

À adresser à : DISTRICT GARD-LOZÈRE DE FOOTBALL – 34 rue Séguier – 30020 NÎMES cedex 1 ou par courriel (via l'adresse courriel officielle) : secretariat@gard-lozere.fff.fr avant le début des compétitions.

Monsieur le Président du District Gard-Lozère,	
J'ai l'honneur de vous informer que nous demandons l'a supplémentaire(s) pour notre (nos) équipe(s) ci-après :	affectation de notre (nos) muté(s)
1 ^{er} muté supplémentaire :	
o Catégorie : Équipe n° : Div	vision:
2º muté supplémentaire (le cas échéant):	
o Catégorie : Équipe n° : Div	vision:
Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes meilleurs sentiments.	
Fait à	le/2023
Nom, prénom et signature du Président	Cachet du club obligatoire